

# À propos des relations entre langue et identité en Bretagne

Ronan Le Coadic  
Université Européenne de Bretagne  
Université Rennes 2, CRBC, EA 4451, F-35000 Rennes, France

## RÉSUMÉ

*La société bretonne de la fin du XX<sup>e</sup> et du début du XXI<sup>e</sup> siècle se caractérise, notamment, par un fort attachement à l'identité bretonne, volontiers mise en avant par les acteurs politiques, économiques et médiatiques. La langue bretonne, qui constitue l'un des symboles essentiels de cette identité, fait l'objet de toutes les attentions ; cependant, sa pratique continue à s'effondrer. Dans ces conditions, les relations entre langue et identité sont cruciales : la langue a-t-elle été préemptée par un petit groupe de néolocuteurs volontaristes ? et les locuteurs natifs, quant à eux, sont-ils indifférents à l'identité bretonne ?*

*Mots-clefs : Bretagne, identité, langue minoritaire.*

## SUMMARY

*Breton society of the late twentieth and early twenty-first century is characterized by a strong attachment to the Breton identity, often promoted by the politicians, businessmen and journalists. The Breton language, which is one of the essential symbols of this identity, is the subject of much attention, but its practice continues to crumble. Under these conditions, the relationship between language and identity are crucial : has the language been preempted by a small group of voluntarist neo-speakers ? and native speakers are they indifferent to the Breton identity ?*

*Keywords : Brittany, identity, minority language.*

## Introduction

Le lien entre langue et identité est étroit dans les États-nations, où la langue nationale est moins la langue majoritaire que la langue du groupe dominant (Kaplan & Baldauf 1997 :16). Le nationalisme, explique en effet Ernest Gellner, « signifie la diffusion et la généralisation d'une langue transmise par l'école et contrôlée par l'université » (Gellner 1989 :88) et l'État « monopolise la culture légitime presque autant que la violence légitime, et peut-être même plus encore » (Gellner 1989 :197). Dans le cas des groupes minoritaires, en revanche, la relation entre langue et identité, si elle peut être intense également (Eastman & Reese 1981 ; Edwards 1985 ; Heller 2003), est moins univoque : les statuts de ces langues étant fort hétérogènes, de nombreux cas de figure peuvent se présenter, en l'absence d'institutions qui imposent ou tentent d'imposer (comme au sein d'un État-nation) la pratique d'une langue commune, voire unique, au sein du groupe.

Dans un article datant de 1998, Mari C. Jones développait l'idée qu'en Bretagne l'identité était la « création » des néolocuteurs, des « citadins d'origine bourgeoise », mais qu'elle ne présentait aucun sens pour les bretonnants traditionnels, d'origine rurale (Jones 1998 :129, 133 et 134). Deux ans plus tard, Rachel Hoare montrait, au contraire qu'un lien subtil et apparemment inconscient unissait compétence linguistique et perception de l'identité bretonne chez les jeunes Bretons de huit à dix-huit ans (Hoare 2000). Je voudrais ici verser quelques éléments nouveaux à ce dossier des relations entre langue et identité en Bretagne, dans l'espoir de contribuer à une approche nuancée de cette question complexe. Je m'appuierai, pour ce faire, outre sur les travaux de collègues spécialistes, sur mes recherches sociologiques qualitatives (des dizaines d'entretiens semi-directifs réalisés depuis les années 1990) et sur les résultats inédits de deux sondages : l'un dont j'ai pris l'initiative en 2003 (Le Coadic & TMO 2003) et l'autre qui a été initié par le CNRS et dont le fichier m'a été communiqué (Pasquier & TMO 2009).

On considérera dans cet article que l'identité n'est nullement une essence mais une construction de l'esprit, qui crée une cohésion et une continuité humaines à partir d'éléments concrets qui sont sélectionnés, retravaillés, et mis en exergue. La relation entre langue bretonne et identité pourra, dans ces conditions, être examinée sous deux angles : le rapport des Bretons à la langue bretonne selon leur identité, d'une part, et la façon dont la compétence linguistique influe ou non sur les représentations de l'identité, d'autre part.

## 1. Identités et langue

### 1.1. Pratique du breton et types identitaires

Dans son article de 1998, Mari C. Jones, se fondant pour partie sur les entretiens qu'elle avait menés quelques années auparavant à Plougastel (Jones 1996), établissait une opposition binaire entre les locuteurs natifs, aux yeux desquels le concept d'identité bretonne n'était pas « pertinent » (Jones 1998 :133) et les néolocuteurs, qui, au contraire, surinvestissaient l'identité bretonne et s'efforçaient de bâtir une « *Breizh* une et indivisible » (Jones 1998 :129).

Pour ma part, m'inspirant des travaux du sociologue Manuel Castells, qui différencie trois formes de construction sociale de l'identité (« l'identité légitimante », « l'identité-résistance » et « l'identité-projet » (Castells 1999 :17 à 23)), je distingue cinq types identitaires en Bretagne : les *légitimants*, qui valorisent l'autorité à tous les niveaux — de la famille à l'État — et sont très attachés au modèle de la république centralisée, une et indivisible ; les *résistants*, arc-boutés face à l'autorité de l'État, qu'ils contestent systématiquement et qui ont pour ambition de bâtir une autorité nouvelle qui se substituerait à celle de l'État français ; les *prudents*, dont le propos modéré vient, en quelque sorte, atténuer ou absorber le jeu de tensions précédent ; les *distants*, qui apportent un élément extérieur à ce jeu de tensions et contribuent à le renouveler ; et enfin les *projetants*, qui contestent la tradition avec mesure et poussent au changement en douceur : ils sont porteurs d'un projet, dans le sens où ils espèrent que la structure sociale dans son ensemble se modifie.

J'ai dégagé empiriquement ces cinq types identitaires, au début des années 2000, de l'analyse d'une quarantaine d'entretiens semi-directifs (Le Coadic 2004). Pour le présent article, cependant, il est possible de les reconstituer mathématiquement à l'aide de l'algorithme de classification automatique *TwoStep Cluster*<sup>1</sup>. Si l'on reprend, en effet, le sondage sur l'identité dont j'ai pris l'initiative en 2003 (Le Coadic & TMO 2003) et que l'on

<sup>1</sup> Outil d'exploration fourni par le logiciel d'analyse de données Pasw Statistics de SPSS.

choisit les six variables qui paraissent les plus significatives pour constituer des « types identitaires »<sup>1</sup>, l'algorithme, qui considère que les variables du modèle de classe sont indépendantes et que chaque variable catégorielle suit une distribution multinomiale, place une distribution de probabilité sur les variables, mesure la distance de vraisemblance et révèle des groupements « naturels » (ou classes) au sein de l'ensemble de données. Or, il en ressort que, non seulement une relation entre les types identitaires ainsi dégagés et la pratique de la langue bretonne existe, mais qu'elle est forte<sup>2</sup>.

Tableau 1 : Fréquence des types identitaires

<b>Légitimants</b>	17,1 %
<b>Résistants</b>	15,7 %
<b>Projetants</b>	22,5 %
<b>Prudents</b>	18,8 %
<b>Distants</b>	25,9 %

La pratique de la langue bretonne par les *distants*, en premier lieu, est presque nulle, ce qui s'explique par le fait que beaucoup d'entre eux ne sont pas (ou ne se considèrent pas) bretons. En revanche, deux types identitaires se distinguent du reste de l'échantillon par une pratique linguistique largement au-dessus de la moyenne : les *légitimants* et — surtout — les *résistants*. La part de ceux qui déclarent parler « très bien » le breton dans les deux groupes est voisine : aux alentours de 8 %. Ce qui, en revanche, distingue ces groupes l'un de l'autre, ce sont les personnes qui déclarent parler « assez bien » le breton : 6,30 % des *légitimants* et 17,30 % des *résistants*. On peut émettre l'hypothèse que le groupe des *légitimants*, dont la moyenne d'âge est la plus élevée de l'échantillon (cinquante-quatre ans), comporte une forte proportion de bretonnants de langue maternelle puisque 70 % des bretonnants ont plus de soixante ans (Broudic 2009 :68). En revanche, le groupe des *résistants* étant, au contraire, le plus jeune de l'échantillon (quarante-trois ans, en moyenne), on peut supposer qu'il contient une importante part de néolocuteurs, ce qui explique la raison pour laquelle beaucoup de ses membres déclarent simplement qu'ils parlent « assez bien » le breton.

Il semble donc qu'avec une méthode totalement différente, on retrouve là les deux pôles de pratique de la langue bretonne que Mari C. Jones évoquait : les « bretonnants traditionnels » et les « néolocuteurs », entre lesquels les ponts font parfois cruellement défaut (Hornsby 2005 ; Le Coadic 1998 :236-253), si toutefois l'on se préoccupe du destin de la langue bretonne.

<sup>1</sup> Je retiens les six questions suivantes : **1. Que représente à vos yeux le fait d'être breton(ne) ?** C'est très important pour moi ; c'est plutôt important ; ça n'a pas beaucoup d'importance ; ça n'a aucune importance pour moi ; je ne suis pas breton(ne) ; NSP) ; **2. Selon vous, en ce qui concerne la décentralisation qui a commencé au début des années 1980, faut-il revenir en arrière, en rester à l'état actuel, aller un peu plus loin ou l'amplifier largement ?** Il faut revenir en arrière ; il faut en rester à l'état actuel ; il faut aller un peu plus loin ; il faut l'amplifier largement ; NSP ; **3. Selon vous, aujourd'hui, d'une façon générale, renforcer l'autorité de l'État ?** Oui, tout à fait ; oui, plutôt ; non, plutôt pas ; non, pas du tout ; NSP ; **4. Nous avons entendu cinq attitudes face à la Bretagne, dites-moi celle dont vous vous sentez la plus proche :** je me sens français(e) mais pas breton(ne) ; je me sens breton(ne) mais pas français(e) ; je me sens plus français(e) que breton(ne) ; je me sens autant breton(ne) que français(e) ; je me sens plus breton(ne) que français(e). ; **5. Quel sentiment éprouvez-vous lorsque vous entendez « La Marseillaise » lors d'une manifestation officielle ?** Je suis très ou assez ému ; je n'éprouve aucun sentiment particulier ; je suis un peu ou très agacé ; NSP ; **6. Vous-même, personnellement, seriez-vous favorable à une fédération européenne, même si cela se traduisait par une baisse de souveraineté de la France ?** Oui, tout à fait ; oui, plutôt ; non, plutôt pas ; non, pas du tout ; NSP.

<sup>2</sup> Le V de Cramer atteint 0,193. (Le V de Cramer est fondé sur le  $\chi^2$  maximal que le tableau de contingence pourrait théoriquement produire. Le V de Cramer est la racine carrée du  $\chi^2$  divisé par le  $\chi^2$  maximal. Plus V est proche de zéro, plus il y a indépendance entre les deux variables étudiées. Il vaut 1 en cas de complète dépendance puisque le  $\chi^2$  est alors égal au  $\chi^2$  maximal).

## 1.2. Attitudes envers le destin de la langue

L'approche de Mari C. Jones est également binaire en ce qui concerne le destin de la langue bretonne : d'un côté, selon elle, les néobretonnants ont une image positive du breton et cherchent à obtenir sa reconnaissance (Jones 1998 :134) ; de l'autre, les locuteurs natifs en ont une image négative et ne se soucient nullement de l'avenir d'une langue unifiée et standardisée, qui n'a aucun sens à leurs yeux (Jones 1998 :135 et 138). Si la plupart des néobretonnants ont, en effet, une image positive de cette langue qu'ils ont fait le choix d'acquérir, ce n'est toutefois pas le cas de tous : il arrive, en effet, que de jeunes élèves de l'enseignement bilingue, notamment des collégiens, ne partagent pas l'opinion favorable de leurs parents sur le breton, ce qui oblige leurs enseignants à faire preuve d'ingéniosité<sup>1</sup>. Quant aux locuteurs natifs, ils ne sont plus, comme par le passé, unanimement défavorables à leur langue maternelle ni au volontarisme linguistique. J'ai certes, moi aussi, collecté de nombreux témoignages négatifs de bretonnants natifs à propos du breton (parfois perçu comme « une sous-langue inutile » (Le Coadic 1998 :202-206)) et des néobretonnants (auxquels ils reprochent quelquefois une langue « sans saveur » (1998 :248-254)). Néanmoins, j'en ai également collectés — et de plus en plus au fil du temps — qui, par-delà les obstacles linguistiques et psychosociologiques aux échanges entre locuteurs de milieux sociaux différents, se montraient favorables au renouveau de la langue bretonne (2004:98-99). Il me semble donc que, sur ce sujet, une approche quantitative est adaptée. Examinons donc, à nouveau, le sondage de 2003.

À la question de savoir quel sentiment elles éprouvent lorsqu'elles pensent à l'avenir de la langue bretonne, 2,4 % des personnes interrogées répondent qu'elles sont très confiantes, 6,9 % qu'elles sont très inquiètes, 24,3 % plutôt inquiètes, 27,3 % plutôt confiantes et 35,6 % indifférentes ; enfin, 3,5 % des personnes interrogées ne se prononcent pas. Un rapide survol de ces chiffres pourrait laisser croire que le sentiment majoritairement éprouvé par les Bretons concernant le destin de leur langue est l'indifférence. Or, tel n'est pas le cas puisque les personnes qui se déclarent « confiantes » et celles qui se disent « inquiètes » de l'avenir de la langue bretonne partagent, en fait, un même intérêt pour le devenir de cette langue. 60,9 % des personnes interrogées se préoccupent donc (que ce soit avec confiance ou inquiétude) du futur de la langue bretonne tandis que 35,6 % y sont indifférentes et que 3,5 % ne se prononcent pas. Quelles sont les personnes qui s'intéressent à l'avenir du breton et celles qui ne s'en soucient pas ? Des résultats complexes se dégagent : deux couples de forces semblent, en effet, interagir sur l'intérêt que les Bretons portent au destin de la langue bretonne : le degré d'intimité avec la langue et le degré d'autonomie des personnes interrogées.

### 1.2.1. Degré d'intimité avec la langue

L'importance de la frontière linguistique pour l'étude de la langue bretonne a été maintes fois soulignée (Fleuriot 1980 ; Broudic 1995 ; Humphreys 1993 ; Hoare 2000) et demeure pertinente aujourd'hui (Broudic 2009 :175-178). Pourquoi, cependant, ne pas tenir compte également de l'existence, entre la zone bretonnante (à l'ouest) et la zone romane (à l'est), d'une « zone mixte » correspondant à l'aire d'extension maximale de la langue bretonne au IX<sup>e</sup> siècle (Loth 1907) ? La segmentation sociologique de la Bretagne selon ces trois zones a été utilisée au début du XX<sup>e</sup> siècle par le géographe André Siegfried dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest*, un ouvrage fondateur de la science politique française (Siegfried 1995:140), et conserve sa pertinence aujourd'hui selon le sociologue Pierre-Jean

<sup>1</sup> C'est pourquoi beaucoup de mémoires professionnels des enseignants-stagiaires bilingues de l'IUFM de Bretagne traitent de la question de la « motivation » des élèves. (Par exemple : Si Denis 2009, Lelièvre 2007, Thomas 2004).

Simon (Simon 1999 :96-97). Or, l'étude par secteurs des résultats du sondage de 2003 révèle, en effet, des résultats intéressants : d'une part, il s'avère que l'indifférence envers le destin de la langue bretonne s'accroît à mesure que l'on se déplace d'ouest en est : elle passe, de 33,59 % en Bretagne bretonnante (la Basse-Bretagne, à l'ouest, où la langue bretonne était majoritaire jusqu'aux années 1970) à 34,20 % en Bretagne mixte (la partie occidentale de la Haute-Bretagne, où l'on parlait breton au IX<sup>e</sup> siècle) et à 38,46 % en Bretagne romane (la partie orientale de la Haute-Bretagne, où le breton n'a jamais constitué la langue vernaculaire). D'autre part et surtout, il apparaît que c'est à l'est de la zone mixte que l'intérêt pour le destin de la langue bretonne est le plus vif aujourd'hui : de la région de Saint-Malo (73,75 %) à celle de Guérande et Saint-Nazaire (71,43 %), tandis que c'est en Bretagne romane qu'il est le plus faible : dans la région du Sud-Loire (46,67 %) et dans l'unité urbaine de Rennes (39,77 %). Il semble donc que l'intimité historique des populations avec la langue bretonne ait une incidence aujourd'hui sur leurs attitudes envers cette langue.

Une seconde forme d'intimité agit sur les attitudes des Bretons : leur proximité sociale actuelle avec la langue bretonne. Contrairement à l'idée de Jones selon laquelle l'intérêt pour le destin de la langue bretonne se cantonnerait au milieu des néobretonnants, il apparaît en effet que plus les personnes interrogées sont socialement proches des milieux où le breton est traditionnellement employé et plus elles s'intéressent à son destin, et vice-versa. Le fort intérêt des agriculteurs pour le destin du breton (71,43 %, pour une moyenne de 61,02 % dans l'ensemble de l'échantillon), comme la grande indifférence des cadres à son égard (43,48 %, pour une moyenne de 35,52 %) peuvent vraisemblablement s'analyser ainsi. Ceci est confirmé, de façon plus directe, par le sondage TMO de 2007 : les non-bretonnants ne sont que 52 % à être attachés au breton, alors que 86 % des bretonnants le sont (Broudic 2009 :143-144). L'intimité historique et sociologique des Bretons avec la langue bretonne est donc corrélée à leurs attitudes par rapport au devenir de cette langue. Elle n'explique cependant pas tout : il convient de prendre également en compte le développement de leur autonomie individuelle.

### 1.2.2. Degré d'autonomie

Selon le sondage TMO de 2003, l'intérêt pour le destin de la langue bretonne est inversement proportionnel à l'âge : plus on est jeune et plus on s'intéresse au destin de la langue bretonne. En revanche, plus on est âgé et plus on est indifférent au sort du breton, comme le révèle le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Catégorie socioprofessionnelle et intérêt pour le destin de la langue bretonne

Âge	Confiance	Inquiétude	Intérêt (C + I)	Indifférence	NSP	Total
<b>18 - 24 ans</b>	25,16 %	40,88 %	66,04 %	30,82 %	3,14 %	100,00 %
<b>25 - 39 ans</b>	28,90 %	38,73 %	67,63 %	31,21 %	1,16 %	100,00 %
<b>40 - 59 ans</b>	29,05 %	29,05 %	58,10 %	36,43 %	5,48 %	100,00 %
<b>60 ans et +</b>	33,42 %	22,46 %	55,88 %	40,64 %	3,48 %	100,00 %
<b>Total</b>	29,79 %	31,18 %	60,97 %	35,57 %	3,46 %	100,00 %

Mon hypothèse est que cette relation peut s'expliquer par l'autonomisation des représentations. La crise de l'autorité (étatique, notamment), l'ouverture des frontières, le développement des échanges interculturels et le progrès des technologies font que, plus une personne est jeune, plus son horizon culturel est composite et ouvert sur le monde, alors que plus elle est âgée, plus il est moniste et limité à l'espace français. Cette autonomie croissante des sujets, à mesure que l'on descend en âge, par rapport au discours dominant pourrait donc

expliquer que l'intérêt pour le destin de la langue bretonne soit d'autant plus élevé que l'on a affaire à de jeunes générations.

Enfin, deux données originales méritent d'être relevées concernant l'attitude des Bretons envers leur langue : le fort intérêt manifesté pour le devenir du breton dans les unités urbaines de Brest (72,46 %) et Nantes (69,54 %), où on ne parle traditionnellement pas cette langue, d'une part, et la vive inquiétude que les professions intermédiaires expriment pour le destin du breton (42,67 %, pour une moyenne de 31,28 % dans l'ensemble de l'échantillon), d'autre part. Ceci peut être interprété en termes d'autonomisation des comportements : des citoyens, à Brest ou à Nantes, sont susceptibles aujourd'hui de s'intéresser — voire de s'identifier — au destin d'une langue qui ne leur a pas été transmise par leur famille ; en outre, dans les milieux où cette langue a fait l'objet d'un choix et, éventuellement, d'un apprentissage, il paraît logique d'être davantage inquiet de son devenir que dans ceux où elle se reçoit en héritage ; c'est pourquoi les professions intermédiaires (très représentées parmi les néolocuteurs) s'inquiètent plus encore que les agriculteurs du destin du breton.

La préoccupation pour l'avenir de la langue bretonne n'est donc pas l'apanage des seuls néobretonnants. Elle se rencontre, certes, dans les milieux où cette langue s'acquiert le plus (jeunes générations ; unités urbaines ; professions intermédiaires) mais elle est également présente dans les milieux où la langue est un héritage (Bretagne bretonnante et zone mixte ; agriculteurs ; locuteurs du breton). Ainsi peut-on dire que les différentes dimensions de l'identité sont corrélées à la fois à la pratique du breton et aux attitudes envers celui-ci. À l'inverse, la compétence linguistique influe-t-elle également sur les représentations de l'identité bretonne ?

## 2. Langue et identité

### 2.1. *Au cours des siècles passés*

#### 2.1.1. Le point focal était-il la commune ?

Selon Mari C. Jones, « les divisions linguistiques [...] ont construit une affinité immédiate entre les locuteurs du breton et leurs communes qui a, pendant des siècles, été renforcée dans l'esprit des individus par l'existence de phénomènes fondés sur la commune, qui les ont tous encouragés à regarder au sein de la commune plutôt qu'à l'extérieur, vers l'entité plus large de Bretagne » (Jones 1998 :132). Elle ajoute que « le point focal pour la plupart des gens était, donc, la commune, et [que] l'identité bretonne, plus vaste, n'était tout simplement pas pertinente pour leur vie quotidienne » (1998 :133). Elle appuie ces affirmations sur deux éléments : le fait que les costumes traditionnels permettaient d'identifier la commune d'origine des personnes qui les portaient et une citation extraite du *Cheval orgueil* de Pierre Jakez Hélias (Hélias 1978 :341). Or, en ce qui concerne les costumes, ils sont d'origine relativement récente : ils ne datent que du XVIII<sup>e</sup> siècle (Creston & Giot 1974) ; en outre, ce n'étaient pas seulement des marqueurs « ethniques » mais également des marqueurs de classe ; enfin, ils indiquaient davantage le petit « pays » dont provenaient leurs porteurs que leur commune d'origine. De même, la citation sur laquelle s'appuie l'auteur porte moins sur les siècles passés que sur le début du XX<sup>e</sup> siècle ; et, en outre, ce n'est pas le rôle de la commune que P. J. Hélias met en avant mais celui, précisément, des « pays ». Dispose-t-on de témoignages historiques de nature à nous éclairer davantage sur cette question ?

### 2.1.2. Des témoignages contraires

Rien ne permet d'établir que la notion d'identité bretonne ne soit pas pertinente au cours des siècles passés. Bien au contraire, le patriotisme breton est régulièrement attesté pendant des siècles (Fleuriot 1987 ; Kerhervé 1980) et fournit même prétexte à plaisanterie au Moyen Âge (Cassard 1984) puis à l'Époque moderne (Le Menn 1984). Dans la littérature orale en langue bretonne — et en particulier dans les *gwerziou* (complaintes) —, ce sentiment est même si intense que l'arrachement à la Basse-Bretagne constitue une source de profonde mélancolie. Dans les chants d'adieu, en effet (dont les quelques extraits ci-dessous sont traduits du breton), c'est toujours la Basse-Bretagne que pleurent ceux qui partent. Les marins, d'abord :

Monté au sommet du mât élevé,  
Je ne saurais détacher mon regard.  
Même quand il me faudrait mourir,  
Des terres de Basse-Bretagne (Fulup 1900).

Les soldats :

Adieu ma Basse-Bretagne, mon pays adoré (Le Coadic 2010 :141)

Et même les âmes des défunts qui, tout en se réjouissant à la perspective de monter au Paradis, restent attachées à la Basse-Bretagne :

Quand je serai bien loin de la Terre,  
Vallée de larmes,  
Mon regard se tournera  
Vers mon pays de Basse-Bretagne (Ar Floc'h 1977 :15)

La Basse-Bretagne, toutefois, ne constitue pas l'intégralité de la Bretagne ; peut-être convient-il, donc, de distinguer plusieurs niveaux d'appartenance et de conscience ?

### 2.1.3. Plusieurs niveaux de conscience

Il paraît excessif de poser que tel type d'appartenance a été fondamental et tel autre sans pertinence au cours des siècles passés en Bretagne. Il semble plus probable que les habitants de la péninsule aient cumulé de multiples cercles d'appartenance et que, selon le contexte historique et social, d'une part, et les circonstances de leur vie, d'autre part, ils aient accordé plus ou moins d'intérêt à chacun de ces cercles. Certes, l'appartenance à la commune était, sans nul doute, fort importante ; toutefois, on pourrait aller encore plus en détail et distinguer, au sein des communes, les habitants des bourgs de ceux des hameaux isolés. Il convient, en outre, de rappeler l'opposition ville-campagne, qui s'est exprimée vivement en Bretagne (Le Gallo 1987a : 395). P.-J. Hélias, nous l'avons vu, insiste, quant à lui, sur l'identification aux petits « pays » (Pays bigouden, Dardoup, etc.). Ceux-ci faisaient cependant partie d'ensembles historiques plus vastes (Cornouaille, Léon, etc.) auxquels il est attesté que les populations s'identifiaient également (Dastum 2008). De plus, l'appartenance à la Basse-Bretagne était, nous venons de le voir, tout à fait porteuse de sens (Flatrès 1986 ; Le Gallo 1987b). On pourrait émettre l'hypothèse que plus ces cercles étaient vastes, moins l'identification était sensible ; cela reste néanmoins à prouver. Au Moyen Âge, en effet, le sentiment d'appartenir à la chrétienté devait être intense. Quant au sentiment d'appartenir à la Bretagne en son entier, ou au royaume de France, puis à la République, là encore, ils ont dû considérablement varier au gré des circonstances socio-historiques. Donc, gardons-nous des généralisations abusives. Et aujourd'hui, où en sommes-nous de ces multiples niveaux d'appartenance ?

## 2.2. *Aujourd'hui : un millefeuille identitaire*

### 2.2.1. Un seul fondement ?

« L'identité fondée sur la commune demeure forte même aujourd'hui, parmi les locuteurs natifs du breton », écrit Mari C. Jones (Jones 1998 :133) pour qui, à présent, « l'identité est fermement basée au niveau de la commune » (1998 :133). Là encore, la position de l'auteur semble quelque peu abrupte. Peut-on vraiment établir que l'identité en Bretagne repose sur le seul socle communal ? Les entretiens que j'ai menés et l'étude des sondages fournissent une image plus complexe des fondements du sentiment identitaire.

### 2.2.2. Une identité multiforme

De même qu'aux siècles passés mais dans des proportions vraisemblablement fort différentes, le sentiment identitaire en Bretagne se révèle aujourd'hui multiforme. Les entretiens semi-directifs que j'ai menés au milieu des années 1990 le soulignent : « la Bretagne a une grande diversité, au niveau des caractères, au niveau de plein de choses ; c'est un amalgame de trucs ; chacun doit trouver sa place là-dedans » confie un agriculteur (Le Coadic 1998 :306). Les uns évoquent leur attachement à leur quartier (« la mentalité entre les gens du port, ici, et les gens de Saint-Quay était déjà tout à fait différente ; on le sent encore » (1998 :307)), d'autres à leur commune (« je suis avant tout un habitant tagarin ; enfin, quelqu'un d'Étables »), à leur petit pays (« Bretons, mais Bigoudens d'abord ! » (1998 :307)), à l'un des neuf pays historiques (« le Rhin n'est plus une frontière mais l'Elorn le reste ! » (1998 :308)), à tel ou tel département (« nous, les Côtes-d'Armor, on est fiers ! » (1998 :239)) ou, bien sûr, à la Bretagne (« c'est ma raison de vivre ! » (1998 :437)). Ils suggèrent également que d'importantes différences existent entre le littoral et l'intérieur (« je ne connais pas l'intérieur des terres ; donc, pour moi, c'est surtout le littoral » (1998 :310)), entre les villes et les campagnes (« Rennes, c'est un mélange de Français-Bretons » (1998 :310)), et surtout entre la Haute et la Basse-Bretagne (« les vrais Bretons sont dans la Basse-Bretagne » (1998 :312)). La question que les entretiens ne permettent pas de trancher, en revanche, est celle de l'importance respective de ces différents sentiments d'appartenance. Pour cela, les sondages sont précieux.

Selon le sondage dont j'ai pris l'initiative en 2003, 10 % des Bretons déclarent se sentir *d'abord* citoyens européens, 12 % d'abord citoyens du monde, 18 % citoyens de leur commune, 28 % citoyens bretons et 32 % citoyens français. On constate donc, d'une part, que l'importance subjective des différents cercles d'appartenance n'est pas proportionnelle à leur taille et, d'autre part et surtout, que l'attachement à la Bretagne l'emporte largement sur l'attachement à la commune (Le Coadic & TMO 2003). En 2009, la question est formulée différemment : il ne s'agit plus pour les sondés de choisir le sentiment d'appartenance qu'ils éprouvent en priorité mais, simplement, d'indiquer l'intensité de leur attachement aux différents échelons proposés. Il s'avère que 66,7 % des Bretons se disent « assez » ou « très attachés à l'Europe », 82,9 % à leur commune, ville ou village, 86,6 % à leur département, 93,3 % à la France et 95,6 % à la Bretagne (Pasquier & TMO 2009). L'attachement des Bretons à leur commune est donc bien une réalité mais il est nettement distancé par leur attachement à la Bretagne, qui arrive en première position. Peut-on, à présent, mesurer l'impact de la langue sur le sentiment d'attachement à la commune ?



### 2.2.3. Langue bretonne et attachement à la commune

Les locuteurs natifs du breton sont-ils, conformément à l'affirmation de Mari C. Jones, particulièrement attachés à leur commune ? Dans la mesure où il n'a pas été demandé aux sondés de 2003 et 2009 s'ils étaient ou non des locuteurs natifs, on ne pourra répondre directement à cette question. On peut néanmoins esquisser une réponse en fonction des éléments précis dont on dispose. Le sondage de 2009 ne fait pas apparaître de relation statistiquement significative entre pratique du breton et attachement à la commune<sup>1</sup>, sans doute parce qu'il ne demande pas aux sondés de hiérarchiser leurs appartenances. Le sondage de 2003, en revanche, permet de tester de deux manières le rapport entre pratique de la langue bretonne et attachement prioritaire la commune : en le corrélant à la frontière linguistique, d'une part, et à la compétence linguistique auto-déclarée, d'autre part. Dans le premier test, la relation statistique est éclatante<sup>2</sup> : 19,6 % des habitants de Haute-Bretagne (où on ne parle pas, traditionnellement, le breton) se disent prioritairement attachés à leur commune, contre seulement 14,3 % des habitants de Basse-Bretagne (où on parle, traditionnellement, cette langue), la moyenne de l'échantillon étant de 17,5 %. Dans le second test, la relation est moins nette<sup>3</sup> : 11,5 % seulement des personnes qui déclarent parler « très bien » le breton se disent prioritairement attachées à leur commune, la proportion monte à 21,7 % chez celles qui déclarent parler « assez bien » le breton puis redescend à 17,4 % chez celles qui déclarent ne pas le parler du tout<sup>4</sup>. Ainsi, s'il existe une relation entre pratique de la langue bretonne et appartenance prioritaire à la commune, elle va à l'encontre de ce que suggère Mari C. Jones : l'attachement *prioritaire* à la commune semble être inversement proportionnel à la pratique du breton. Qu'en est-il, à présent, de l'attachement à l'identité bretonne ?

## 2.3. L'identité bretonne et sa dimension linguistique

### 2.3.1. Pas d'identité pan-bretonne ?

Dans son article de 1998, Mari C. Jones émet une série d'affirmations contestables à propos de l'identité bretonne. Elle écrit, en premier lieu, que « le terme “breton” n'est rien de plus qu'un concept pour étrangers » (Jones 1998 :133) et qu'« une identité pan-bretonne est finalement sans pertinence » pour les locuteurs natifs (1998 :138). Or, parler d'identité « pan-bretonne » est à la fois un peu grandiloquent (d'ordinaire, on emploie plutôt les expressions en « pan- » pour désigner de vastes ensembles tels que les peuples d'Afrique, les peuples arabes, etc.) et porteur d'un jugement a priori : il est sous-entendu que la Bretagne serait composée de plusieurs peuples. L'auteur affirme, en second lieu :

Ironiquement, donc, les autocollants pour voiture « je suis breton et fier de l'être », si en vogue parmi les revivalistes, ne pourraient pas se trouver plus éloignés de la mentalité des locuteurs natifs traditionnels (...). Pour beaucoup de ces locuteurs natifs, le terme « Breton » évoque principalement des connotations négatives et ils vont refuser consciemment toute sorte d'identité pan-bretonne qui leur serait imposée... (1998 :135)

On ignore sur quels fondements Mari C. Jones s'appuie pour écrire que seuls les revivalistes ont apposé des autocollants « je suis breton et j'en suis fier » sur leurs voitures et pas les locuteurs traditionnels, ni ce qui lui permet d'affirmer que le terme « breton » évoque principalement des connotations négatives pour les bretonnants natifs. Ne serait-il pas

<sup>1</sup> Le V de Cramer est égal à 0,100

<sup>2</sup> Le V de Cramer est égal à 0,255.

<sup>3</sup> Le V de Cramer est égal à 0,145.

<sup>4</sup> Les non-locuteurs étant les plus nombreux de l'échantillon à se considérer « d'abord citoyens français », cela réduit mécaniquement leur part au sein de ceux qui se déclarent « d'abord citoyens de leur commune ».

imprudent d'inférer des généralités relatives à l'ensemble de la Bretagne à partir d'une étude qualitative menée auprès d'un petit échantillon dans une seule commune ? La honte d'être breton et bretonnant a existé et — je l'ai moi-même souligné — n'a pas encore disparu (Le Coadic 1998 :181-217). Cependant, le renouveau des années 1970 et 1990 a eu un impact fort sur l'ensemble de la société bretonne, y compris les bretonnants natifs, dans des proportions variables qu'il convient de mesurer finement. C'est ce que nous tenterons de faire. Mais ce n'est pas tout : Mari C. Jones écrit également que « les locuteurs natifs ne veulent pas d'une identité bretonne séparée » (Jones 1998 :138). Que signifie, exactement, cette expression d'« identité séparée » ? Il peut ne s'agir que d'une reformulation de l'expression « identité pan-bretonne ». Toutefois, cela peut également signifier que les bretonnants ne veulent pas d'un statut autonome ou indépendant pour la Bretagne. Tel est certainement le cas de la majorité d'entre eux ; cependant, en quoi se distinguent-ils, sur ce plan, de l'ensemble de la population ? Nous allons à présent examiner minutieusement les enseignements que nous fournissent les sondages sur tous ces points en dégagant, en premier lieu, l'opinion des Bretons dans leur ensemble puis, en second lieu, ce en quoi les bretonnants se distinguent du reste de la population.

### 2.3.2. L'identité bretonne ressentie aujourd'hui

Par-delà les différences et, en particulier, la distinction entre Haute et Basse-Bretagne, j'ai recueilli de nombreux témoignages de Bretons — et notamment de locuteurs natifs — mettant en avant leur sentiment d'une unité bretonne (Le Coadic 1998 :319-323). Comme me le confiait le chanteur Glenmor (lui-même locuteur natif) :

Il y a une unité. Ça, c'est sûr. La Bretagne n'a jamais été divisée en deux à cause de la langue. C'est pour ça, d'ailleurs, que je ne comprenais pas très bien les problèmes de langue de certains pays. Parce qu'en Bretagne, il n'y a jamais eu de guerre de langue. Ça n'a jamais existé. Ça existe auprès de certains individus qui sont des acharnés, mais il n'y a pas eu de guerre entre les gallos et les bretonnants. Et puis, va-t-en dire à un type du Pays gallo qu'il n'est pas breton, tu vas voir un peu !

Il est vain, toutefois, d'opposer des entretiens à d'autres entretiens car on trouvera toujours quelque exception à faire valoir. Si l'on veut dégager une vue d'ensemble de l'identité ressentie dans la péninsule, les méthodes quantitatives s'imposent. Or, il se trouve que nous disposons de données précises sur le sentiment d'appartenance, sur la fierté qui peut en découler et même sur la dimension politique qui peut s'ensuivre.

#### 2.3.2.1 *Le sentiment d'appartenance*

Le sondage de 2003, notamment, nous fournit de précieuses informations sur le sentiment d'appartenance. Il fait apparaître, en premier lieu, que 24,6 % des Bretons se sentent d'abord citoyens bretons (c'est-à-dire qu'ils se sentent citoyens bretons avant de se sentir citoyens français ou européens, citoyens de leur commune ou du monde). Compte tenu du fait qu'il s'agit d'un classement en première position parmi cinq choix possibles, c'est un chiffre très élevé, qui atteste de la vigueur du sentiment breton. Ce résultat arrive, d'ailleurs, en deuxième position, après les 31,1 % (seulement) de Bretons qui se sentent d'abord citoyens français. Est-il besoin de rappeler que la « citoyenneté bretonne » n'existe que dans les esprits et dans les cœurs mais que seules les citoyennetés française et européenne possèdent une réalité officielle ? En second lieu, il ressort de ce sondage que 47 % des Bretons se sentent « autant bretons que français », 13,2 % « plus bretons que français » et 1,7 % « bretons mais pas français ». Certes, l'appartenance à la France l'emporte, ce qui paraît logique puisque les Bretons sont des ressortissants de l'État français. Néanmoins, ces chiffres attestent d'un puissant sentiment d'identité. Enfin, le sondage de 2003 fait également apparaître que la majorité des Bretons (53,9 %) ressentent le fait d'être breton comme quelque chose de

« plutôt » ou « très important » pour eux.

Ces données sont, en outre, amplifiées par les résultats du sondage de 2009. Celui-ci révèle en effet, d'une part, une progression du sentiment d'appartenance à la Bretagne<sup>1</sup> : ce sont désormais 53 % des Bretons qui se sentent « autant bretons que français » (et non plus 47 %), 20,9 % qui se sentent « plus bretons que français » (et non plus 13,2 %) et 1,1 % « français mais pas breton » (contre 1,7 %). Enfin, seuls 15 % des personnes qui vivent en Bretagne se disent « plus françaises que bretonnes » (contre 26,2 % en 2003) et 8 % « bretonnes mais pas françaises » (contre 1,6 % en 2003). Par ailleurs, nous l'avons vu, 95,6 % des Bretons se disent « assez » ou « très attachés » à la Bretagne, un sentiment qui l'emporte sur tous les autres, y compris l'attachement à la France.

### 2.3.2.2 *La fierté*

Le sondage de 2003 ne procure aucune indication sur le sentiment de fierté qui peut s'attacher au fait d'être breton. En revanche, celui de 2009 fournit une mesure objective de cette fierté. Il révèle, en effet, que 83,1 % des Bretons se disent « plutôt » ou « très fiers d'être bretons ».

### 2.3.2.3 *La dimension politique*

Si le sentiment d'appartenance et l'attachement à la Bretagne, de même que la fierté qui en découle, apparaissent massifs, il n'en est pas de même de l'expression politique d'une spécificité bretonne. En effet, selon le sondage de 2003, seuls 15,1 % des Bretons souhaitent « un statut d'autonomie dans le cadre de la république française » et 5,1 % « l'indépendance totale, la Bretagne devenant un État souverain ». Même si le chiffre cumulé de 20,2 % de Bretons qui souhaitent l'indépendance ou l'autonomie est loin d'être négligeable, la grande majorité (soit 75,1 %) préfère que la Bretagne conserve le « même statut que les autres régions françaises ». De plus, le sondage de 2009 fait apparaître que seuls 4,7 % des Bretons considèrent la Bretagne comme « une nation », 91,9 % d'entre eux optant pour le mot « région »<sup>2</sup>. Examinons à présent, sur tous ces points, l'impact de la compétence linguistique.

## 2.3.3. La compétence linguistique

Rachel Hoare a fait apparaître une curieuse relation entre langue et identité :

Bien que les pourcentages aient indiqué que la majorité des informateurs ne jugeaient pas nécessaire de parler breton pour avoir une identité bretonne, le tableau croisé de l'usage de la langue et des réponses relatives à l'identité a montré qu'il y avait une relation statistiquement significative entre la compétence en langue bretonne et l'identité bretonne. Une explication possible de cette apparente contradiction peut être trouvée dans la notion de rôle *associatif* joué par la langue bretonne dans la caractérisation des différents degrés de l'identité bretonne... (Hoare 2000:335)

Ce constat ne vaut-il que pour les jeunes générations qu'elle a étudiées (de huit à dix-huit ans) ou peut-il être étendu à l'ensemble de la population bretonne ? Nous allons tenter de le vérifier. Rappelons cependant, au préalable, que ni le sondage de 2003 ni celui de 2009 ne posent aux sondés, nous l'avons dit, la question de leur mode d'acquisition du breton. Toutefois, sachant par ailleurs que 81 % des locuteurs actuels du breton ont appris cette

<sup>1</sup> Une progression qu'il convient toutefois de prendre avec beaucoup de précautions car le sondage de 2003 a été effectué auprès d'un échantillon de 1300 personnes réparties sur les cinq départements de la Bretagne historique, tandis que le sondage de 2009 n'a, lui, porté que sur un échantillon de 900 personnes réparties sur les quatre départements de la région administrative de Bretagne (c'est-à-dire sans la Loire-Atlantique).

<sup>2</sup> On notera, cependant, que le mot « pays » n'a pas été proposé aux sondés mais que plusieurs d'entre eux l'ont proposé spontanément. Un autre sondage, qui incorporerait également ce terme, serait donc heuristiquement justifié.

langue de leurs parents (et constituent donc des locuteurs natifs), et que seuls 8 % l'ont apprise en suivant des cours (Broudic 2009 :136, 137 et 139), on peut logiquement penser que l'immense majorité des personnes qui déclarent parler breton en 2003 et 2009 est constituée de locuteurs natifs. Rappelons, par ailleurs, que le type identitaire des *résistants*, que nous avons dégagé en première partie et dont la moyenne d'âge est peu élevée, comporte une forte proportion de personnes déclarant parler « assez bien » le breton. Ceci nous incite à penser qu'en 2003 (seule année pour laquelle nous disposons d'une distinction entre niveaux de pratique de la langue), c'est dans la catégorie des personnes déclarant parler « très bien » le breton que l'on rencontrera la plupart des locuteurs natifs, tandis qu'on trouvera sans doute une plus forte proportion de néolocuteurs chez ceux qui déclarent parler « assez bien » le breton. Ceci posé, examinons en premier lieu les résultats relatifs au sentiment d'appartenance.

### 2.3.3.1 *Le sentiment d'appartenance*

Le lien mesuré en 2003 entre compétence linguistique et citoyenneté de référence est statistiquement significatif<sup>1</sup>. Les locuteurs du breton sont environ deux fois plus nombreux que le reste de la population à se sentir « d'abord citoyens bretons » : le taux est de 40,4 % chez ceux qui déclarent parler « très bien » le breton et monte à 51,8 % chez ceux qui disent le parler « assez bien », contre une moyenne de 24,7 % dans l'ensemble de l'échantillon.

Le lien entre la compétence linguistique et le sentiment qu'être breton est « important » est encore plus éclatant<sup>2</sup> : être breton ne paraît important qu'à 50,2 % des non-locuteurs du breton alors que c'est ressenti comme « assez » ou « très important » par 84,3 % des personnes qui parlent « assez bien » le breton et 92,1 % de celles qui le parlent « très bien ».

Par ailleurs, en 2003, aucun bretonnant (qu'il parle « assez bien » ou « très bien » le breton) ne déclare se sentir « français mais pas breton » et en 2009 il y en a un. Cela signifie que, selon les années, 99 à 100 % des personnes qui se sentent « françaises mais pas bretonnes » sont des non-locuteurs du breton. À l'inverse, les personnes qui se sentent « bretonnes mais pas françaises » se recrutent majoritairement chez les bretonnants : 4,5 % en 2003 (contre une moyenne de 1,6 % dans l'ensemble de l'échantillon) et 1,4 % en 2009 (contre une moyenne de 1,1 %). Et surtout, le sentiment d'être « plus breton que français » est très corrélé à la compétence linguistique. En 2003, en effet, 34,3 % de locuteurs du breton se sentent « plus bretons que français » contre seulement 10,9 % des non-locuteurs et en 2009, les proportions passent, respectivement, à 39,7 % et 19,2 %. L'écart, même s'il se resserre, reste fort significatif.

Enfin, en 2009, 100 % des bretonnants se disent « assez » ou « très attachés à la Bretagne » (dont 79,5 % de « très attachés ») contre 95,2 % des non-locuteurs (dont 65,2 % de « très attachés »). Sur tous les points, donc, le sentiment d'appartenance à la Bretagne est nettement plus fort chez les locuteurs du breton que chez les non-locuteurs. Le constat effectué par Rachel Hoare chez les jeunes générations d'une relation statistiquement significative entre la compétence linguistique et l'identité bretonne est donc confirmé et étendu à l'ensemble de la population. En revanche, l'analyse de Mari C. Jones est infirmée. Qu'en est-il, à présent, en ce qui concerne la fierté ?

### 2.3.3.2 *La fierté*

93,1 % des locuteurs du breton se disent, en 2009, « plutôt » ou « très fiers d'être bretons », contre 82,2 % des non-locuteurs. Le contraste est particulièrement tranché en ce qui concerne

<sup>1</sup> Le V de Cramer est égal à 0,145.

<sup>2</sup> Le V de Cramer est égal à 0,197.

les personnes qui se déclarent « très fières d'être bretonnes » : leur proportion tombe, en effet, de 75,3 % chez les bretonnants à seulement 52,2 % chez les non-bretonnants. La différence est nette et l'affirmation selon laquelle parler de fierté d'être breton à propos des locuteurs natifs ne serait « pas pertinent » parce que le mot « breton » n'aurait pour eux que des « connotations négatives » (Jones 1998 :135) paraît intenable. Voyons, pour finir, ce qu'il en est de la dimension politique de la bretonnité et de la perspective d'une identité plus ou moins « séparée » ou autonome.

### 2.3.3.3 *La dimension politique*

En 2003, la relation statistique entre compétence linguistique et statut souhaité pour la Bretagne n'est guère significative<sup>1</sup>. Néanmoins, on constate que les non-locuteurs sont les plus nombreux à s'exprimer en faveur du « même statut que les autres régions françaises » (76,8 %, contre une moyenne de 75,1 % dans l'ensemble de l'échantillon), tandis que les locuteurs du breton sont les plus nombreux à choisir l'autonomie (28,9 %, contre une moyenne de 15,2 %) ou l'indépendance totale (8,9 %, contre une moyenne de 4,7 %). Ce sont, d'ailleurs, ceux qui déclarent parler « assez bien » le breton (parmi lesquels nous pensons que la proportion de néobretonnants est la plus forte) qui sont les plus radicaux, avec 34,5 % de partisans de l'autonomie et 9,5 % de partisans de l'indépendance. Ceux qui déclarent parler « très bien » le breton, en revanche, se positionnent politiquement (avec 19,6 % de vœux en faveur de l'autonomie et 7,8 % en faveur de l'indépendance) à mi-chemin entre les non-locuteurs et les locuteurs moins performants. Sur ce plan, donc, on peut considérer que le propos de Mari C. Jones selon lequel les locuteurs natifs ne veulent pas d'une « identité séparée », n'est pas infirmé : les bons locuteurs du breton qui se disent partisans d'un statut particulier (autonomie ou indépendance) sont, en effet, à la fois minoritaires et en moindre proportion que chez les locuteurs qui parlent « assez bien » le breton (et parmi lesquels se trouvent, pensons-nous, beaucoup de néolocuteurs). En revanche, son propos n'est pas non plus totalement confirmé dans la mesure où la proportion de ces bons locuteurs de breton qui souhaite un statut particulier pour la Bretagne est néanmoins supérieure à la moyenne globale de l'échantillon.

Le constat est similaire en 2009 en ce qui concerne la représentation de la Bretagne<sup>2</sup>. L'idée que la Bretagne est « une nation » n'est, en effet, partagée que par une petite minorité de bretonnants (9,6 %) ; cependant, cette conception de la Bretagne est, tout de même, plus de deux fois plus répandue chez les bretonnants que chez les non-bretonnants (4,2 %).

## **Conclusion**

Le lien entre langue et identité est étroit au sein des États-nations, écrivions-nous en introduction, tandis que dans le cas des groupes minoritaires, la relation, intense également, est moins univoque. Nous espérons avoir démontré que, pour le cas breton, cette relation entre langue et identité est à la fois étroite et complexe.

Complexe, elle l'est parce que les deux termes de la relation sont, eux-mêmes, complexes : le rapport à la langue minoritaire est, en effet, diversifié au sein de la société bretonne et, en outre, il n'existe pas de monisme identitaire. Entre les locuteurs natifs du breton et les personnes qui lui sont complètement étrangères, toute une gamme de rapports possibles à la langue se dessine : niveaux de compétence, d'imprégnation, et d'intérêt pour le breton sont en effet éminemment variables. Quant au sentiment identitaire, il est protéiforme. On l'a parfois

<sup>1</sup> Le V de Cramer est égal à 0,117.

<sup>2</sup> Mais avec moins de précision car on ne peut distinguer les niveaux de compétence linguistique.

comparé à une série de poupées gigognes (les identités étant successivement emboîtées les unes dans les autres), mais à tort, semble-t-il : certains niveaux subsidiaires étant plus développés que des niveaux supérieurs, les poupées ne pourraient pas s'emboîter !

La relation est, en outre, étroite. En ce qui concerne les relations entre identités et langue, en premier lieu, on constate qu'un lien existe entre les types identitaires des personnes et leur niveau de compétence linguistique et que l'intérêt pour le destin de la langue bretonne dépend, pour partie, du degré d'intimité des agents avec celle-ci et, pour partie, de leur degré d'autonomie. Et en ce qui concerne, en second lieu, les relations entre langue et identités, on constate, d'une part, que plusieurs cercles d'appartenance identitaire ont coexisté dans le passé et qu'il en va toujours de même aujourd'hui et, d'autre part, que l'identité bretonne ressentie (sous forme de sentiment d'appartenance, de fierté d'être breton et même, mais dans une moindre mesure, d'approche politique) est aujourd'hui positivement corrélée à la compétence linguistique.

## Références bibliographiques

- Ar Floc'h, Loeiz (éd.). 1977. *Le Brasier des ancêtres : poèmes populaires de la Bretagne : édition bilingue*. . 2 vol. (10-18, ISSN 0240-2300 ; 1156-1157). Paris : Union générale d'éditions. <http://www.sudoc.fr/060479507> (26 mars, 2012).
- Broudic, Fañch. 1995. *À la recherche de la frontière : la limite linguistique entre Haute et Basse-Bretagne aux XIXe et XXe siècles*. Brest : Ar Skol vrezoneg, Emgleo Breiz.
- Broudic, Fañch. 2009. *Parler breton au XXIe siècle : le nouveau sondage de TMO Régions*. Brest : Emgleo Breiz.
- Cassard, Jean-Christophe. 1984. Les premiers immigrés. *Médiévales* 3(6). 85–94.
- Castells, Manuel. 1999. *L'Ere de l'information, tome 2 : Le Pouvoir de l'identité*. Fayard.
- Le Coadic, Ronan. 1998. *L'identité bretonne*. Rennes : PUR.
- Le Coadic, Ronan. 2004. *La Bretagne dans 20 ans*. Brest : Éditions Le Télégramme.
- Le Coadic, Ronan. 2010. La souffrance en chantant. Dans Gwendal Denis (éd.), *Mémoire et trauma de la Grande guerre : Bretagne, Catalogne, Corse, Euskadi, Occitanie*, 135–187. Rennes : TIR, Dept. de Breton et Celtique.
- Le Coadic, Ronan & TMO. 2003. *Enquête sur l'identité bretonne [Sondage réalisé auprès de 1300 personnes dans les cinq départements bretons]*. Rennes : TMO et Ouest-France.
- Creston, René-Yves & Pierre-Roland Giot. 1974. *Le costume breton*. . 1 vol. ((La Bibliothèque bretonne)). Paris : Tchou. <http://www.sudoc.fr/046377441> (26 mars, 2012).
- Dastum. 2008. Disput etre an tregeriad hag ar c'hernevad. *Portail du patrimoine oral*. <http://www.portaildupatrimoineoral.org/index.php/search/results?field-25=%5BFV%5D%20OLL%200582&searchPage=2> (30 mars, 2012).
- Eastman, D & T Reese. 1981. Associated language : How language and ethnic identity are related. *General Linguistics* 21(2). 109–116.
- Edwards, John Robert. 1985. *Language, society and identity*. (The Language library). Oxford ; New York London : B. Blackwell A. Deutsch.
- Flatrès, Pierre. 1986. *La Bretagne*. Paris : PUF.
- Fleuriot, Léon. 1980. *Les Origines de la Bretagne : L'émigration*. Paris : Payot.
- Fleuriot, Léon. 1987. Le patriotisme brittonique et l'histoire légendaire. Dans Jean Balcou & Yves Le Gallo (éd.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, vol. 1, 105–119. Paris-Genève : Champion-Slatkine.
- Fulup, Marguerite. 1900. *Union régionaliste bretonne. Trois chansons de Marc'harit Fulup et poésies bretonnes... avec traduction française et mélodies notées*. (Éd. par) Association bretonne et union régionaliste bretonne. Saint-Brieuc : F. Guyon. <http://www.sudoc.fr/066455375> (26 mars, 2012).
- Le Gallo, Yves. 1987a. Postface. Dans Jean Balcou & Yves Le Gallo (éd.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, vol. 3, 383–397. Paris-Genève : Champion-Slatkine.
- Le Gallo, Yves. 1987b. Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870). Dans Jean Balcou & Yves Le Gallo (éd.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, vol. 2. Paris-Genève : Champion-Slatkine.
- Gellner, Ernest. 1989. *Nations et nationalisme*. Paris : Payot.
- Hélias, Pierre Jakez. 1978. *The horse of pride : life in a Breton village*. New Haven : Yale University Press.
- Heller, Monica. 2003. Globalization, the new economy, and the commodification of language and identity. *Journal of Sociolinguistics* 7(4). 473–492. doi : 10.1111/j.1467-9841.2003.00238.x (23 mars, 2012).

- Hoare, Rachel. 2000. Linguistic Competence and Regional Identity in Brittany : Attitudes and Perceptions of Identity. *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 21(4). 324–346.
- Hornsby, Michael. 2005. Néo-breton and questions of authenticity. *Estudios de Sociolingüística* 6(2). 191–218.
- Humphreys, Humphrey Lloyd. 1993. The Breton language : Its present position and historical background. Dans Martin John Ball & James Fife (éd.), *The celtic languages*. (Routledge language family descriptions). London ; New York : Routledge.
- Jones, Mari C. 1996. The role of the speaker in language obsolescence : the case of Breton in Plougastel-Daoulas, Brittany. *French Language Studies* 6. 45–73.
- Jones, Mari C. 1998. Death of a language, birth of an identity : Brittany and the Bretons. *Language Problems and Language Planning* 22(2). 129–142.
- Kaplan, Robert B. & Richard B. Baldauf Jr. 1997. *Language Planning : From Practice to Theory*. Clevedon : Multilingual Matters Ltd.
- Kerhervé, Jean. 1980. Aux origines d'un sentiment national. Les chroniqueurs bretons de la fin du Moyen Âge. *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère* 108. 165–206.
- Loth, Joseph. 1907. Les langues romane et bretonne en Armorique. *Revue celtique* 28. 374–403.
- Le Menn, Gwennolé. 1984. Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage' (XIVe-XVe siècles). *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* LXI. 105–134.
- Pasquier, Romain & TMO. 2009. Sondage Consortium Citizenship after-nation State. Fondation européenne pour la science/CRAPE.
- Siegfried, André. 1995. *Tableau politique de la France de l'Ouest*. Paris : Imprimerie Nationale.
- Simon, Pierre-Jean. 1999. *La bretonnité : Une ethnicité problématique*. Rennes : Terre de brume.